COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 24 février 2023

CFDT : Un projet de modification de la sûreté nucléaire contesté

La refonte de la sûreté nucléaire en France, initiée par les pouvoirs publics, suscite de nombreuses incompréhensions. L'organisation actuelle de la sûreté nucléaire en France a jusqu'à présent démontré la complémentarité entre l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN) et l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN). Accélérer les procédures dans le domaine du nucléaire ne signifie pas pour la CFDT de devoir démanteler le système actuel de gouvernance de la sûreté nucléaire et de la radioprotection. Elle réclame l'abandon du projet et une véritable concertation avant tout changement.

Dans un contexte de transparence et de débat public sur le nouveau nucléaire, la CFDT s'oppose à ce que l'évolution de l'organisation de la sûreté nucléaire en France soit adoptée à l'Assemblée nationale par un amendement glissé dans la loi sur l'accélération du nucléaire. L'ensemble des parties prenantes doit être entendu préalablement à tout changement car le système est très complexe et les équilibres fragiles. Le gouvernement doit revoir sa méthode, comme en témoigne la pétition contre le démantèlement de l'IRSN (**https://www.change.org/p/disparition-de-l-irsn**) qui rassemble déjà près de 8000 signataires.

Pour la CFDT, la sûreté nucléaire ne se négocie pas. Si elle peut présenter un coût immédiat, y compris en termes de délais de réalisation, ce coût reste sans commune mesure avec celui des événements qu'elle permet d'éviter. Dans le contexte d'une relance de la filière nucléaire, l'organisation de la sûreté a besoin d'être efficiente, robuste et fiable, ce qui nécessite de maintenir les fondements du système qui a fait ses preuves depuis plus de 20 ans.

Les salariés, accompagnés des organisations syndicales représentatives de l'institut, ont témoigné le 20 février 2023 de leur désarroi et de leur mécontentement. Une nouvelle journée de mobilisation est programmée le 28 février 2023 à Paris.

Contact :
François JEFFROY
Délégué syndical central CFDT IRSN 06 88 68 38 23
Sébastien Michel
Secrétaire fédéral FCE-CFDT 07 78 69 70 45
Thierry TOLLEMER
Secrétaire national FGMM CFDT 07 56 38 78 72